

COMMISSION DE SUIVI DES SITES DE DONGES

SFDM, Antargaz, Raffinerie TotalEnergies

Bilan de l'inspection : octobre 2022 – décembre 2023

Antargaz

Inspection le 5/12/2023 – pas de non-conformité majeure :

- Création d'une cuvette de rétention déportée pour les sphères de butane et propane conformément au dossier déposé en 2022 (mise en conformité par rapport à l'arrêté ministériel du 02/01/2008).
- Suites inspection 2022 (détection flamme, prévention du sur-remplissage des sphères) : soldées
- suivi des bras de (dé)chargement wagons : réglementation Équipements sous Pression à prendre en compte, dispositifs anti-arrachement (MMR) correctement suivis
- maintenance des pompes GPL : suivi réalisé, critères d'action en cas de dérive à formaliser.

SFDM parc A

Première inspection réalisée par la DREAL le 7 juin 2023 suite au transfert de compétence de l'IIC

Point positif : test d'une Mesure de Maîtrise des Risques MMR concluant

Axe d'amélioration : renforcer la démonstration de la performance des Mesures de Maîtrise des Risques (MMR et MMRI), et leur suivi

Pas d'incident ou d'accident déclaré

1 porter à connaissance de modification notable en cours d'instruction

Sommaire - Raffinerie TotalEnergies

1. Inspections

- a. Sous-traitance (2022)
- b. Inspections P551 (x2, décembre 2022)
- c. REX incidents
- d. Réactive : perte électrique
- e. Stockage propane
- f. Incendie et unité soude
- g. Suivi P551
- h. Irisations et fuite MTBE
- i. PM2I
- j. Réactive : fuite gaz
- k. Unité propylène

2. Prise d'actes / sujets en cours

- a. Fuite du P551
- b. Arrêtés préfectoraux complémentaires
- c. Arrêtés de mise en demeure

3. Autres actions DREAL

Inspections - Raffinerie TotalEnergies

Rappel : Les rapports sont publiés sur Géorisques (hors prescriptions et informations sensibles)

- Sous-traitance (inspection du 09/11/22 action nationale établissements Seveso)
 - 5 points de contrôle dont exercice d'évacuation inopiné, 1 demande concernant la formalisation de la surveillance après travaux en cas de permis de feu
- Fuite d'essence du réservoir P551 (inspection du 22/12/2022)
 - Arrêté de mesures d'urgence du 23/12/2022 : mise en sécurité du bac, limitation des émissions de COV, vidange de la sous-cuvette contenant l'essence, mesures dans l'environnement et étude d'impact
- Fuite d'essence du réservoir P551 (inspection du 27/12/2022)
 - Suivi de l'arrêté du 23/12/2022 : mesures environnementale faites, délai de vidange de la sous-cuvette dépassé : proposition de mise en demeure, modification attendue du POI (gestion des effluents pollués).
- REX incidents 2020/2021 / Pollutions secteur Bossènes (inspection du 07/02/2023)
 - 8 points de contrôle, 4 avec demandes : eaux pluviales des toits de 3 bacs, sources de pollution secteur Bossènes (→ arrêté préfectoral), suivi des inspections des tuyauteries (→ objet d'une autre inspection)

Inspections - Raffinerie TotalEnergies

- Perte électrique du 27/02/2023 (inspection du 28/02/2023) entraînant le déclenchement du POI
 - 5 points de contrôle, 4 avec demandes : respect des délais de déclaration d'évènements, identification des équipements critiques à secourir rapidement en cas de perte électrique, traitement des effluents
- Stockage propane (caverne) - inspection du 30/03/2023
 - 11 points de contrôle, 4 avec demandes : mesure de maîtrise des risques pour le sécheur, la ligne de réception de propane, la formation d'un nuage inflammable, démarche de réduction des risques
- Gestion du risque incendie – soude - inspection du 16/05/2023
 - 9 points de contrôle, 6 avec demandes :

incendie : adéquation besoins – moyens, disponibilité des besoins en eau, contrôle des générateurs de mousse des bacs et taux d'application

Inspections - Raffinerie TotalEnergies

- Gestion du risque incendie – unité soude (suite)
 - Unité Soude : étanchéité et volume de la rétention, incompatibilité de produits
- Surveillance environnementale (inspection du 24/08/2023)
 - Suites de la fuite du réservoir P551 : analyses en hydrocarbures et PFAS , mesures correctives d'exploitation des réservoirs
 - Suivi de pollutions 2020/2021 : vérification de la suffisance des opérations menées ou dépollution à finaliser
 - Tranchée drainante canal de Martigné (gestion pollution historique) : surveillance/maintenance à poursuivre

Inspections - Raffinerie TotalEnergies

- PM2I (programme de modernisation des installations industrielles) – inspection du 13/10/2023 : inspections et actions correctives sur les tuyauteries, les réservoirs et les supports de tuyauteries
 - 12 points de contrôle, 12 avec suites
 - échéances d’inspections de tuyauteries de classe 2, de réservoirs de stockage et de traitement des désordres de ponts de tuyauteries non respectées
 - arrêté préfectoral de mise en demeure du 18/12/2023
 - Compte-rendus d’inspection, application des fiches de situation dégradée, suivi des prescriptions du service inspection, mise hors exploitation de réservoirs, surveillance des ponts de tuyauteries
 - Pollution au ponceau LB634, irisations en Loire

Inspections - Raffinerie TotalEnergies

- Irisations en Loire, fuite MTBE à l'apponnement n°3 (inspection du 09/11/2023) → vérification absence de fuite visible à proximité immédiate, transmission des rapports d'incident
- Réactive : fuite le 7/12/2023
 - Déclenchement du plan d'opération interne (POI) le 7/12 matin sur détection hydrogène sulfuré
 - Mise en œuvre de mesures de sécurité et isolement de la colonne, levée du POI
 - Fuite d'une tuyauterie en bas de colonne de lavage des eaux acides
 - Demande de transmission du rapport d'incident par l'industriel
- Propylène (24/11/2023) et réservoirs double paroi (12/12/2023) : *rapports en cours*

Focus sur fuite P551 en décembre 2022

- Suivi environnemental sur eaux superficielles, souterraines, sols et sédiments
→ rapports bilan transmis à la CSS, sur plusieurs période dont janvier – août 2023
- Mesures de gestion : 11 000 t de terres excavées restant à gérer, pompage des eaux au droit de la cuvette (3500 m³) pour traitement ultérieur in situ
- Détection d'hydrocarbures C5-C10 et benzène dans les semaines qui suivent la fuite puis diminution
- Détection de PFAS dans tous les prélèvements à l'exception d'un seul (Liazi Ouest)
- Bruit de fond local PFAS dans les eaux souterraines estimé à 3,7 µg/L
- Air : en attente des résultats de l'expertise INERIS – l'exploitant a transmis la modélisation de la dispersion du benzène

Prises d'actes - Raffinerie TotalEnergies

- Arrêtés préfectoraux de mesures d'urgence
 - 23/12/2022 pour fuite réservoir P551 : mesures immédiates de mise en sécurité et prélèvements environnementaux
 - 6/10/2023 pour fuite canalisation de transport BA757 : mesures immédiates de limitation de l'extension de la pollution et surveillance environnementale, dépollution
- Arrêtés préfectoraux complémentaires
 - 12/04/2023 pollutions Bossènes – Arceau (modifié par Arrêté du 30/06/23) : investigations, mesures de limitation d'extension, surveillance environnementale des eaux, traitement des pollutions
 - 30/06/2023 pour fuite réservoir P551 : établissement d'un bruit de fond en PFAS, modalités de surveillance environnementale (eaux superficielles et souterraines, sédiments) , mesures de limitation de l'extension de la pollution / Marais de Liberge. actions correctives sur les agitateurs des autres bacs du site
 - 01/08/20203 dérogation PPRT pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking « Astrolabe » de la raffinerie
 - 04/08/2023 « risques accidentels » : contenu et calendrier des études de dangers mis à jour, identification des équipements critiques en cas de perte électrique, études sur l'implantation des détecteurs, mesures de sécurité sur la nouvelle unité de récupération des vapeurs de l'appointement n°5, critères de déclaration des incidents
- Arrêtés de mise en demeure
 - 19/07/2023 : étanchéité des cuvettes de rétention des réservoirs de liquides inflammables
 - 18/12/2023 PM2I : inspections des tuyauteries de classe 2, inspections externes de 10 bacs, travaux de réparation sur certains ponts de tuyauteries

Autres actions DREAL - Raffinerie TotalEnergies

- Surveillance du suivi en service des équipements sous pression (ESP) et du service inspection reconnu (SIR)
 - Non conformité sur des tuyauteries ESP en retard d'inspections périodiques détectée suite à inspection DREAL du 8/12/2022 (3 constats dont un soldé) → arrêté de mise en demeure du 19/04/2023
 - 2 inspections de suivi (19/09/2023 4 constats dont 2 soldés, 14/11/2023 2 constats) : respect des échéances fixées sous réserve de fourniture des justificatifs de sortie de tuyauteries de l'inventaire initial concerné
 - Réunion annuelle de bilan d'activité 2022 (14/03/2023)
 - Inspections du SIR : 14/03/2023 (suivi des constats de l'audit 2022 – pas de nouveau constat) et 27/06/2023 (opération de contrôle réglementaire du SIR : inspection de requalification périodique de la chaudière n°5 – pas de constat)